

La Caisse Nationale

D'ECONOMIE

VOL. 2—No. 8.

JANVIER 1906 Abonnement : 25c par année

Une grande œuvre

Une croisade nouvelle, aussi importante sinon plus que celles qui furent entreprises autrefois et prêchées par Pierre L'Ermite et saint Bernard contre les ennemis de la chrétienté, les Musulmans, qui menaçaient de détruire tout l'Occident par haine du Christ, vient d'être annoncée par Nos Seigneurs l'archevêque de Montréal et l'évêque de Valleyfield.

L'intempérance, voilà l'ennemi qui nous menace, qui nous ronge et qui nous détruit insensiblement mais sûrement, corps et âme.

Loin de nous la pensée de vouloir ajouter quoi que ce soit aux deux admirables lettres qui viennent d'être communiquées aux fidèles, qui ont si puissamment ébranlé l'opinion, et qui ont été reçues avec tant de joie.

Le mal signalé n'est que trop réel, visible et apparent. On voudrait, en vain, le nier et crier à l'exagération. Les faits sont là.

Les statistiques sont irréfutables et brutales. La consommation de liqueurs fortes, pour l'année 1904, a été dans le pays de 3,481,287 gallons, représentant une valeur, y compris les droits du gouvernement, de 10 à 12 mil-

lions de dollars. A cela, il faut ajouter 27 à 28 millions de gallons de bière et boissons à base de malt.

Pour le seul district de Montréal, les droits perçus par le gouvernement provincial pour licences d'hôtels et de restaurants (qui ne sont pour une grande partie que des buvettes où l'on détaille le whiskey) se sont élevés l'an dernier à \$229,190. C'est là le tribut des buveurs au comptoir, auquel il faut ajouter le tribut de l'hôtelier ou restaurateur.

Les droits perçus pour licences de magasins en gros et en détail se sont élevés à \$143,680. C'est là le tribut de ceux qui font chez eux un usage plus ou moins modéré de liqueurs fortes.

La consommation par tête, en moyenne, de liqueurs fortes ou vins est d'un peu plus d'un gallon par tête. Donc, trois à cinq gallons par famille.

La consommation de la bière, par tête, est de trois gallons et demi. Donc 15 à 18 gallons par famille.

L'Eglise a pris l'initiative de ce beau mouvement contre l'intempérance, qui est l'aurore d'une ère nouvelle. L'Etat, — ce qui ne veut pas dire simplement le gouvernement, mais aussi les autorités municipales — et tous les citoyens doivent répondre à l'ap-